

Nouvelle attribution de subventions aux associations culturelles - Année 2008

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

↳ à la Compagnie théâtrale la Grave et Burlesque Equipée du Cycliste

La Compagnie de Mohamed GUELLATI, en 2007, a adapté son spectacle créé en 2005 «Vous avez de si jolis moutons, pourquoi vous ne parlez pas de vos moutons», en Palestine, au Freedom Théâtre à Jenine, camp de réfugiés, en y intégrant entre autres des comédiens palestiniens.

Forte de cette expérience, la Compagnie souhaite prolonger cette collaboration avec la venue du spectacle issu de cette récréation, en France (Belfort, Paris et Besançon).

Afin de soutenir cette initiative et de favoriser la présentation du travail en décembre à Besançon, il est proposé une subvention à hauteur de 4 000 €.

↳ à la Compagnie le Colibri

La Compagnie bisontine Le Colibri propose une création de «théâtre de proximité», pour un bus. A partir d'une écriture en référence à des situations du quotidien, des comédiens jouent dans un bus sur une ligne ordinaire. Ce projet a pour partenaire la société Kéolis. Des représentations sont prévues en novembre 2008 sur les lignes de bus de Planoise au centre-ville. En sortant le théâtre des lieux habituels, le propos s'adresse ainsi à un public majoritairement nouveau.

Il est proposé d'allouer une subvention de 1 600 € à la Compagnie le Colibri.

↳ à l'Association l'Entrepôt pour «l'atelier du spectateur»

L'Entrepôt, lieu de rencontres issu du travail social, cherche à croiser diverses pratiques sociales, pédagogiques et artistiques. Une première expérience, au printemps 2008, a conforté l'association dans l'idée de mettre en place une programmation autour du cinéma documentaire de création. Cette initiative s'inscrit dans un dispositif pédagogique, autour de projections régulières et d'ateliers animés par des professionnels, en liaison avec l'Association nationale Documentaire sur Grand Ecran.

Il est proposé de soutenir cette initiative à hauteur de 1 000 €.

↳ à l'Association Rezoparleur

Le Rezoparleur est une association regroupant six structures professionnelles régionales oeuvrant dans le domaine des musiques actuelles. L'un des objectifs de ce réseau est de produire un spectacle pédagogique sur les risques auditifs, à destination des collégiens et lycéens, intitulé «Peace and Love», en collaboration avec l'association nationale Agi-Son.

Ce processus pédagogique s'appuiera sur le groupe franc-comtois Washing Machine et sera mis en place, à titre expérimental, en direction de collégiens de Besançon et du Grand Besançon.

Il est proposé de soutenir la démarche de l'association à hauteur de 1 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 7 600 €, sera imputée au chapitre 65.30/6574 CS 41000 qu'il conviendra d'abonder par les virements de crédits suivants :

- 3 167 € en provenance du chapitre 65.311/6574 CS 41000
- 3 128 € en provenance du chapitre 65.33/6574 CS 41010.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur les propositions d'attribution de subventions.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2008.